



COMMUNAUTÉS GUYANAISES  
EN RESEAU

e-administration



[www.cr-guyane.fr](http://www.cr-guyane.fr)  
Guyane, Territoire Numérique



# e-administration

# le PRAI

Communautés Guyanaises en Réseau 2005 >> 2008

LE PRAI « Communautés Guyanaises en Réseau » représente le volet services d'un projet plus vaste PROSIG (PROjet de Société de l'Information de la Guyane), qui vise à doter la Guyane d'infrastructures de communication performantes et de services en ligne.

## CRÉER LES INFRASTRUCTURES...

Accélérer le déploiement des télécommunications sur l'ensemble de la Guyane grâce à une Délégation de Service Public (DSP) : Guyane Numérique

## ...DÉVELOPPER LES SERVICES EN LIGNE

Le PRAI de la Région Guyane « Communautés Guyanaises en Réseau » a pour objectif d'identifier et d'expérimenter des modes innovants et pertinents de services en ligne, susceptibles de répondre à la situation spécifique de la Guyane.

L'enjeu pour les administrations locales est d'améliorer le niveau de performance des services administratifs, d'une part en simplifiant les relations inter-administrations et entre administration et usagers, et d'autre part en modernisant le fonctionnement des collectivités, grâce à l'utilisation des outils TIC<sup>(1)</sup>.

### De ce fait, 3 missions ont été fixées :

- Mettre en place des services de proximité au bénéfice des citoyens et des collectivités locales
- Expérimenter des modes innovants d'accès aux services publics dans les localités isolées
- Développer et tester des télé-procédures entre les collectivités et leurs partenaires institutionnels (administrations) et économiques (entreprises).

6 projets ont été menés dans le cadre du PRAI e-administration, répondant au besoin d'information de la population guyanaise.

(1) Technologies de l'Information et de la Communication

➤ La ligne e-administration est l'une des 4 composantes d'un programme ambitieux porté par la Région Guyane : **le PRAI - Programme Régional d'Actions Innovatrices - « Communautés Guyanaises en Réseau »**.

Elle s'est aussi donné les moyens de ses ambitions avec un budget de 4,25 millions d'euros, dont 17% dédiés à la modernisation des services administratifs.

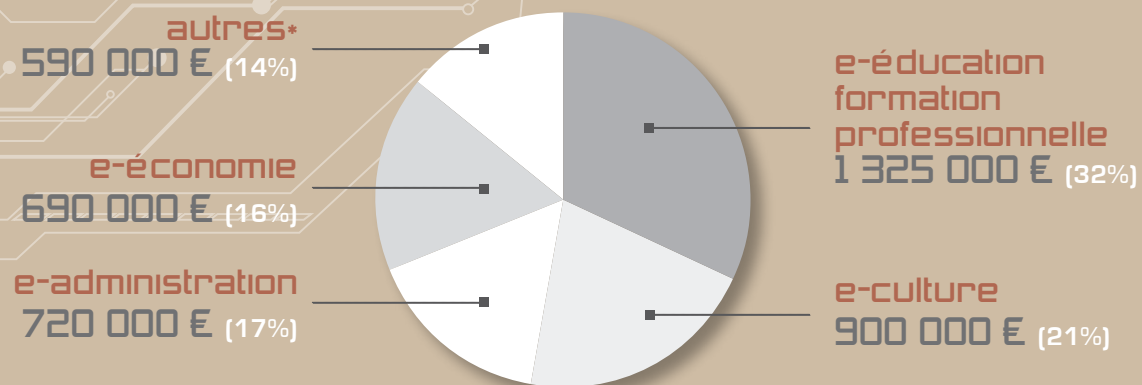
L'enjeu de ce programme mené sur 4 ans (de 2005 à 2008) : **faire basculer la Guyane dans la société de l'information et lui donner les outils de son développement.**

Le PRAI « Communautés Guyanaises en réseau » couvre 4 domaines, soutenu chacun par une **instance régionale** et acteur local de la vie socio-économique, éducative ou culturelle :

Pour cela, la collectivité régionale s'est fixé 2 objectifs :

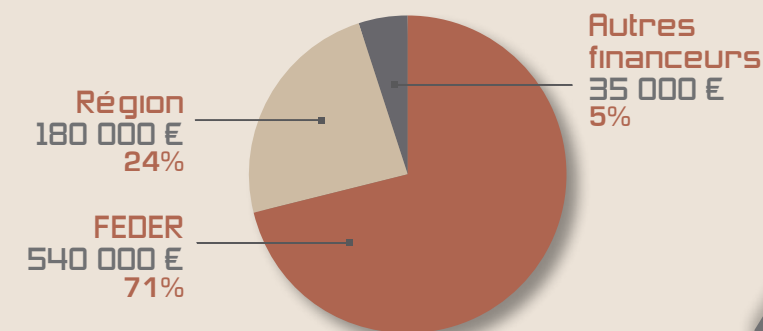
- Réduire l'enclavement des communes isolées
- Permettre plus d'équité dans l'accès à l'information et à la formation de la population guyanaise.

- **e-économie**, piloté par Guyane Technopole
- **e-administration**, piloté par le Conseil Régional
- **e-culture** piloté par le Musée des Cultures Guyanaises
- **e-éducation/formation professionnelle**, piloté par le Conseil Régional.



\*autres : centre de ressources, assistance technique, réseau d'échanges d'expériences

### Financement de la ligne e-administration :



**BUDGET TOTAL ALLOUÉ : 755 000 €**

## Rapprocher

les gyanais et les entreprises de leurs administrations par l'utilisation de télé-services permettra de pallier les difficultés de communication propre au territoire gyanais. L'amélioration, l'efficacité et le pilotage optimisés des missions de l'administration contribuera au développement économique global du département... déclarait Antoine KARAM, le Président de Région

### 1 » Portail gyanais de télé-procédures sécurisées

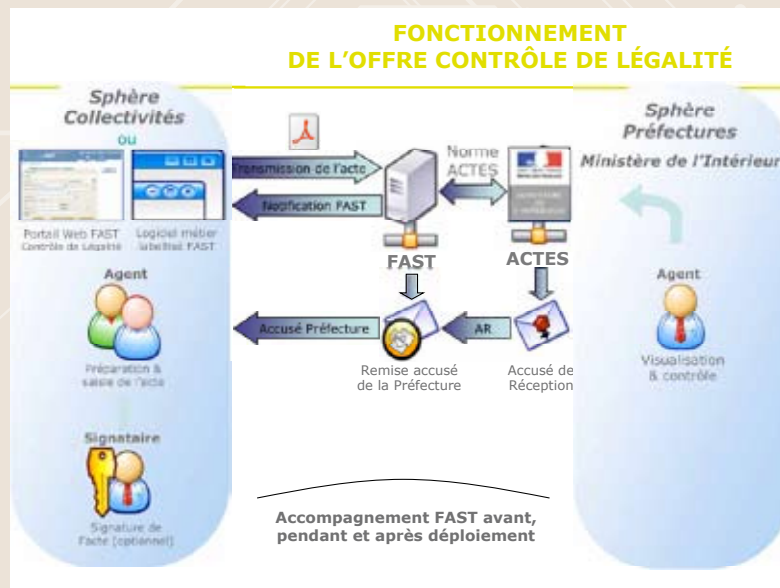
Ce projet, porté par la Région Guyane en partenariat avec la société CDC Confiance Electronique Européenne<sup>(2)</sup>, a pour but de permettre aux collectivités locales d'accéder à la dématérialisation grâce à la plate-forme FAST.

La plate-forme technique FAST a été conçue pour promouvoir le développement de la dématérialisation dans le secteur public. Dans cette optique, le contrôle de légalité<sup>(3)</sup> ne constitue que le premier service de l'offre FAST, composée également de la dématérialisation progressive des documents comptables des collectivités vers le Ministère des Finances, de la dématérialisation des actes d'état civil et, dernièrement, de la dématérialisation des flux sociaux.

Le portail gyanais de télé-procédures sécurisées a été mis en place sur le contrôle de légalité en juillet 2008. Il sera expérimenté pendant 5 mois.

La mise en place de télé-procédures est d'abord un facteur d'économies : économies de papier et de frais d'affranchissement, gain de temps dans l'exécution des tâches administratives les plus laborieuses, ou encore limitation des versements de sommes indues ou de la fraude par une meilleure mise en relation des acteurs publics.

Budget : 166 100€



Mais la dématérialisation est avant tout un facteur d'amélioration du service rendu au citoyen, par l'accélération des procédures qu'elle induit, par sa capacité à améliorer l'accessibilité des services, et par sa capacité à libérer du temps administratif aux agents, qu'ils pourront ensuite consacrer au travail de proximité avec le citoyen.

(2) Filiale à 100% du Groupe Caisse des Dépôts et Consignations depuis janvier 2006  
 (3) Procédure par laquelle le préfet s'assure de la conformité à la Loi des décisions prises par les collectivités territoriales

### 2 » Création d'une plate-forme e-mairie

L'objectif de ce projet, développé par la société Netactions, était de créer une plate-forme unique de création et de gestion de l'information répondant aux besoins des 22 communes de Guyane :

- Améliorer et faciliter l'accès des informations administratives aux habitants de chaque commune (services, acteurs locaux, ...)
- Automatiser et développer les procédures électroniques (demande d'actes d'état civil par exemple)
- Permettre aux communes de maîtriser leur information de proximité (consultation des projets locaux, comités de quartier, sondages, ...).

Chaque municipalité garde la maîtrise de ses informations, puisque la gestion et la mise à jour des sites sont prises en charge par le personnel administratif de chaque commune. 14 communes souhaitent faire partie de l'expérimentation. Ces mairies seront bientôt visibles sur : [commune.mairies-guyane.org](http://commune.mairies-guyane.org). L'objectif étant ainsi de moderniser l'image des institutions locales et de favoriser la démocratie locale.

Ces municipalités espèrent ainsi moderniser leur image et favoriser la démocratie locale.

Avec le projet e-mairie, la Région Guyane souhaite contribuer au rééquilibrage entre les communes de l'intérieur et du littoral.

Budget : 154 000€



\* CCOG : Communauté des Communes de l'Ouest Guyanais

### 3 » Création d'un pôle SIG local avec des communes isolées du fleuve Maroni

Une meilleure connaissance de l'ensemble du territoire est devenue indispensable pour répondre aux enjeux de l'aménagement et de la planification territoriale. C'est pourquoi la Région Guyane a engagé la mise en œuvre de son SIG (Système d'Informations Géographique), avec la volonté de partager ces informations avec d'autres collectivités territoriales aux champs de compétences complémentaires : communes, communautés de communes et le Département. La Région s'est également attachée à développer le potentiel de planification territoriale du SIG dans des zones où l'accès à l'information est difficile ou limitée, et notamment dans les communes isolées.

C'est pourquoi ce SIG a été élaboré en partenariat avec les communes de Grand-Santi et de Maripasoula et la CCOG\*, pour son expérience des problématiques liées aux régions enclavées. Ces communes isolées pourront ainsi disposer d'un outil technique très performant leur permettant une meilleure connaissance du territoire afin de mieux maîtriser les ressources, les potentialités et les contraintes, mais surtout de maîtriser et de développer des infrastructures durablement.

En se rapprochant ainsi d'autres collectivités, et groupements de collectivités, la Région a souhaité créer un « SIG local » dédié au stockage, à l'analyse et à l'exploitation des données produites par différentes collectivités territoriales et établissements publics. Cet outil doté d'une interface dynamique, serait alors apte à orienter les stratégies en terme d'investissements et d'équipements pour l'aménagement du territoire gyanais.

Budget : 201 015€



#### 4 » Le classeur numérique : le Parc en poche

L'objectif de ce projet est de dématérialiser les échanges et les documents gérés par le PNRG (Parc Naturel Régional Guyanais) afin de limiter les lourdeurs administratives.

En effet, l'administration du PNRG est un groupement de 4 communes réparties sur l'ensemble du littoral guyanais avec un projet d'extension à 8 communes. De part ce statut, toutes les décisions doivent être validées en réunion par les élus ce qui engendre lourdeur administrative et frais importants.

Le classeur numérique a pour vocation de réduire la contrainte des distances géographiques en menant de front 3 actions :

- Mettre en place la visioconférence et la visiophonie
- Mettre en place un intranet et l'archivage numérique des documents administratifs, pour améliorer le suivi des dossiers
- Développer la signature électronique actant et validant les délibérations et décisions .

Le PNRG espère ainsi réduire le temps d'étude des dossiers et donc augmenter le nombre de projets réalisés, et faciliter le suivi de son activité par les élus.



Budget : 98 370,60€



#### 5 » Sensibilisation et Formation des élus à la dématérialisation des services

(en partenariat avec la ligne e-éducation / formation professionnelle)

Le développement de l'administration électronique constitue un enjeu majeur pour la Guyane, car il permettra de concilier la qualité de service attendue par les citoyens et la réduction des coûts de fonctionnement des administrations sur un territoire aussi enclavé que le notre.

La sensibilisation et l'information constitue la base du plan stratégique établi par le service des systèmes d'information de la Région Guyane.



L'objectif de ce projet porté par l'association des maires était de sensibiliser et de former les élus des 22 communes de Guyane aux enjeux et aux apports de l'e-administration :

- En les initiant à l'informatique et à internet (cession par groupes de niveau)
- En leur faisant expérimenter des services de l'e-administration (télé-procédures et télé-services administratifs) afin de leur permettre de réaliser l'enjeu que représentent les outils de l'administration électronique pour leur collectivité.

» En résumé, leur faire découvrir les bonnes pratiques pour moderniser leur collectivité et les inciter à faire évoluer leurs méthodes de travail au quotidien.

Des illustrations pratiques ont été réalisées par le biais de sites de municipalités hexagonales ayant développées des e-services.

Budget : 21 275€

#### 6 » Sensibilisation des Elus à l'e-administration



» 3 mai 2007 : Les Assises de l'administration électronique

La ligne e-administration du Programme Régional d'Actions Innovatrices a orienté son plan d'action sur une sensibilisation en vue d'un développement de la culture de Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

L'objectif de cette opération était de sensibiliser et de mobiliser l'ensemble des élus et personnels techniques sur les enjeux de l'administration électronique en Guyane. Une longue campagne de sensibilisation terrain a permis de faire un état des lieux des équipements et des outils technologiques utilisés.

La sensibilisation étant caractérisée comme la base fondatrice de tous les projets, les assises de l'administration électronique » ont visé à permettre au public des décideurs de connaître les missions du Programme Régional d'Actions Innovatrices de la Guyane « Communautés Guyanaises en Réseau ». Par ailleurs, il a permis de réaliser l'enjeu que représentent les outils de l'administration électronique.

Budget : 12 954€

Cette demi-journée a eu pour objectif d'obtenir l'adhésion et la collaboration des collectivités sur des projets existants ou à venir. La Région Guyane s'est attachée à :

- Lever les freins aux changements et à la mise en œuvre de la société de l'information dans l'administration
- Informer sur les enjeux de l'administration électronique à différents niveaux de territoires : européen, national, local, et rappeler les prérogatives nationales
- Recenser les besoins des collectivités locales
- Exposer concrètement des projets d'actions d'administration électronique développés par la ligne e-administration dans le cadre du PRAI « Communautés Guyanaises en Réseau »
- Echanger sur la stratégie de développement de la Guyane pour mettre en place une administration électronique efficace et performante.





**Région Guyane**  
**Service des Systèmes d'Information**

Cité Administrative Régionale  
4179 Route de Montabo  
Carrefour de Suzini - BP 7025  
97307 CAYENNE Cedex

Tél. : 05 94 29 20 20  
Fax : 05 94 27 11 62

Courriel : [cynthia.matillon@cr-guyane.fr](mailto:cynthia.matillon@cr-guyane.fr)

**[www.cr-guyane.fr](http://www.cr-guyane.fr)**  
**Guyane, Territoire numérique**